

PLAN DE ZONAGE

Municipalité de Saint-Épiphane



Légende

Zonage

- Groupes d'usage
- A : Agricole
- AF : Agro-forestier
- C : Commercial
- CH : Mixte
- H : Habitation
- I : Industriel
- P : Public et institutionnel
- R : Récréatif
- F : Forestier
- 05 : Numéro d'identification de la zone
- - - : Limite de zone

Données cartographiques

- Terres publiques intramunicipales déléguées (MRC)
- Banc d'emprunt
- Hydrographie
- Milieu humide
- Zone de mouvement de terrain (art.14.1)
- Périmètre d'urbanisation
- Zone agricole
- Bâtiment
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Limite municipale
- Cours d'eau
- Réseau Routier
- Chemin de fer
- Route, rue pavée
- Route, chemin non pavé
- Voie de communication abandonnée



Échelle 1 : 20 000



Ce plan fait partie intégrante du règlement no :

Adopté le :

Authentifié le :

Mairesse

Rachelle Caron

Directeur général

Stéphane Chagnon

Règlement no.	Mise à jour	Date

Plan 1/2

Révisé par le Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la MRC de Rivière-du-Loup, Août 2023

Source des données : Base cadastrale; Compilation cadastrale, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec; Système SCOPQ, NAD 83, Fuseau 7

